



A Grenoble, le 10 août 2017

Information : Température en salles de bloc

Gérard RUGGERI
Président

Chères consœurs, chers confrères,
Chers assurés,

Dr Didier LEGEAIS
Directeur Général
& Directeur Médical

Vous êtes quelques-uns à nous avoir contactés cet été pour nous interpellier quant à la problématique de la climatisation dans les salles interventionnelles et, en particulier, à savoir si vous pouviez opérer en toute sécurité si la température de la salle dépassait 25°.

Isabelle COMPARATO
Directrice Etude
Produits & Juridique

La législation (Norme NFS 90-351) a classé les zones opératoires en **4 catégories** :

Pour des **activités chirurgicales classiques** (Ophtalmo, ORL, digestive, urologie, cardio-vasculaire, neurochirurgie, plastique, obstétrique-génécologie et orthopédie sans implants comme les arthroscopies), il s'agit d'un milieu à haut risque de **classe III**.

**Société de courtage
d'assurance,
de service et de conseil
aux professionnels
de santé**

Dès qu'il existe des **risques septiques majorés** : **salle d'orthopédie prothétique, salle de greffes d'organes, salle d'opération des grands brûlés**, la zone est alors classée **Risque IV**.

Centre de Gestion
11 Place Victor Hugo
CS 10630
38026 GRENOBLE Cedex 1

Dans ces zones définies par la réglementation, un certain nombre de mesures d'hygiène servent de référence.

Tél. +33 (0)4 76 70 9000
Fax +33 (0)4 76 70 9001
contact@medirisq.fr
www.medirisq.fr

Il existe aussi des cinétiques d'élimination de l'air avec des contrôles des différentielles de pression entre la zone d'intervention chirurgicale et l'extérieur du bloc opératoire.

Il existe des critères de contrôle de la qualité de l'air tenant compte de la température, d'hygrométrie, de surpression et de la concentration aérienne en bactéries ou moisissures. Des contrôles sont réalisés une fois par an.

Ainsi en **Zone III** il doit y avoir moins de 10 bactéries/m³ et moins d'1 moisissure/m³.

En **Zone IV** il doit y avoir moins d'1 bactérie/m³ et moins d'1 moisissure/m³.

La température du bloc opératoire doit être comprise en 19° et 26° (Norme hospitalière : NFS 90-351 d'Avril 2013).

Siège Social
177 Cours de la Libération
BP 2756
38037 GRENOBLE Cedex 2

Donc, Si vous étiez amenés à intervenir **au-delà de 26°** dans la salle opératoire et qu'une infection post opératoire se produisait, votre responsabilité pourrait être engagée, bien que, par l'intermédiaire des contrats liant les praticiens aux

établissements de santé, c'est à l'établissement de donner aux praticiens des conditions d'exercice en toute sécurité.

Dès lors, à charge du praticien de démontrer qu'il n'était pas informé de la température de la salle si elle était supérieure à 26°.

Il ne faut pas oublier que :

- l'incidence des infections des suites opératoires en chirurgie prothétique varie de 1% à 4%.

- dans 30% des cas, l'origine des infections est directement attribuée à l'air, et dans 70% des cas, à l'air, par l'intermédiaire des germes manu-portés (White & Coll. 1982 – Knobben & Coll. 2006).

En conclusion, si vous constatez une température de salle supérieure à 26° et que vous êtes potentiellement dans un contexte de chirurgie à risque septique, nous vous conseillons de décaler ou d'annuler l'intervention si cette dernière n'est pas urgente.

D'autre part, en raison des infections aéropoortées, il est prudent de limiter les allées et venues en salle, ainsi que les mouvements de personnel dans les blocs opératoires.

Rappelons, enfin, que l'antibioprophylaxie recommandée par la SFAR diminue le risque d'infection nosocomiale mais ne le supprime pas.

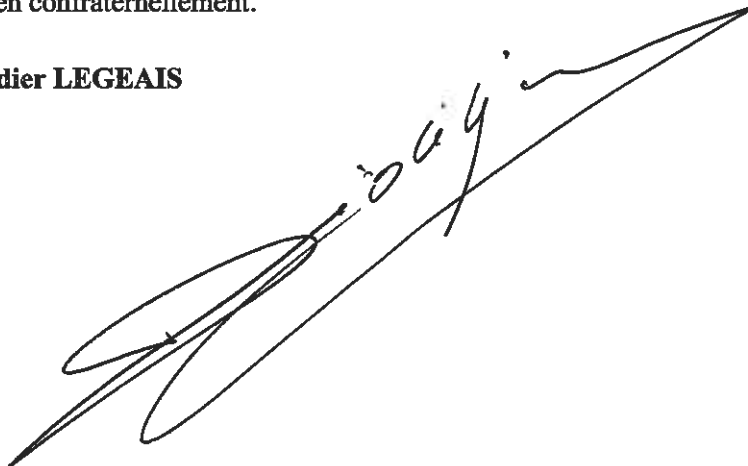
N'oubliez pas de respecter les recommandations de la SFAR pour le choix et la dose des Antibiotiques, l'injection est recommandée au moins 30mn avant l'incision, renouvelée si l'intervention dure plus de 4 heures, et la dose est doublée si l'IMC est supérieur à 35.

La responsabilité de l'antibioprophylaxie est commune aux chirurgiens et aux anesthésistes.

En vous remerciant de votre confiance,

Bien confraternellement.

Didier LEGEAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Legeais', written over a horizontal line.